



Madame Béatrice Lagarde

Préfète de Lot-et-Garonne

Préfecture

47000 Agen

Agen, le 24/03/2020

Madame la Préfète,

Depuis le début de la crise sanitaire que traverse notre pays, nous, acteurs de l'alimentation des Français, agriculteurs, coopératives agricoles, acteurs du commerce agricole et agroalimentaire, entreprises de l'alimentation et distributeurs, sommes pleinement mobilisés pour assurer la continuité de notre activité afin de nourrir nos concitoyens.

Alors que des mesures de confinement viennent d'être mises en place, nous devons faire face à un triple défi : garantir la santé et la sécurité de nos salariés, pallier la hausse sensible de l'absentéisme et maintenir, voire augmenter, nos capacités de production.

Comme vous le savez, le travail à distance ne permettra pas d'assurer la continuité de nos productions. Il est indispensable que des salariés puissent continuer à travailler, dans les conditions les plus sûres, sur nos sites de production.

Dans cette perspective, nous vous demandons la possibilité de mettre en place une « réserve agricole » opérationnelle. En effet, compte tenu de la fermeture des frontières bon nombre de nos travailleurs saisonniers pour la plupart se retrouvent aujourd'hui bloqués. Bloqués à l'étranger, mais également en France.

C'est pourquoi nous vous demandons des mesures à la hauteur de la situation exceptionnelle que nous sommes en train de vivre :

- La possibilité pour les salariés du privé, mais aussi ceux de la fonction publique, en activité partielle, d'aider sur les exploitations agricoles qui manquent de main d'œuvre pour assurer la continuité des productions. Les exploitations agricoles s'engagent à respecter les déclarations auprès de la MSA et de mettre en œuvre toutes les mesures pour éviter la propagation du virus (gestes barrières, distances de sécurité, ...
- A l'image de ce qui a été fait pour les titres de séjour, une simplification des démarches administratives tant pour les employeurs que pour les salariés.
- L'assurance que les droits au chômage partiel ou non des salariés volontaires, ne soient pas impactés.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,

Veillez agréer, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Jacques Chapolard
Président FDSEA 47

Valentin Gularek
Président JA 47

Philippe Blouin
Président AIFLG

Olivier AYGALENG
Président GEpfl 47

Daniel Cerato
Président Service Remplacement

Daniel Cerato
Président GED